

Éducation (Démopédie)

Les théories de Proudhon sur l'éducation se trouvent dispersées dans son œuvre. Elles sont cependant d'une grande cohérence car elles occupent une place de premier plan à ses yeux dans l'accomplissement de la démocratie et de son système mutuelliste. Sa pensée sur ce thème représente à la fois un véritable plan d'éducation nationale pour le peuple et un système d'enseignement destiné à mettre en application sa philosophie du travail.

Pour une école du peuple

Proudhon était très critique sur le système éducatif de son époque qu'il trouvait inégalitaire et incapable de donner une instruction correcte aux masses populaires. Il lui reprochait également de réserver l'enseignement supérieur à une élite et d'accorder beaucoup trop d'importance à l'éducation religieuse. Selon lui, le faible niveau d'éducation des classes pauvres maintenait les individus dans un état de soumission incompatible avec l'exercice de la démocratie. Il souhaitait donc élever le niveau d'instruction réservé au peuple afin que celui-ci ait la capacité d'exercer ses droits et ses devoirs. Il ne voulait plus de ce qu'il nommait une « éducation servile » mais préconisait une instruction supérieure à celle que la moyenne des ouvriers recevaient alors, une « éducation sérieusement libérale, à la hauteur du suffrage universel » pour former « des travailleurs civilisés et libres ». « Hors de là, déclarait-il, l'enfant envoyé aux écoles ne sera toujours qu'un jeune serf dressé pour la servitude, au mieux des intérêts et de la sécurité des classes supérieures » (*Capacité*, 337). Pour parvenir à cet objectif, Proudhon ne prônait pas seulement une instruction de qualité pour le peuple mais il voulait également le moraliser et lui apprendre à philosopher et à penser par lui-même. « Le peuple, affirmait-il, n'a jamais fait autre chose que prier et payer : nous croyons que le moment est venu de le faire philosopher » (*Justice*, I, 187). Il ne doutait pas que tout individu en était capable car selon lui le bon sens était commun à tous les hommes.

Ce principe d'éducation qui recouvrait à la fois l'instruction et l'éducation et qui était destiné à émanciper les classes pauvres avaient pour Proudhon une portée immense. Il le nommait *démopédie* pour souligner le lien intrinsèque qu'il avait avec la démocratie. En 1852, il déclarait ainsi : « [...] je me rallie sans réserve aux hommes honnêtes de tous les partis, qui comprenant que *démocratie* c'est *démopédie*, éducation du peuple ; acceptant cette éducation comme leur tâche et plaçant au-dessus de tout la LIBERTE, désirent sincèrement, avec la gloire de leur pays, le bien-être des travailleurs, l'indépendance des nations et le progrès de l'esprit humain » (*Rév. Soc.*, 152).

Proudhon considérait que l'éducation devait durer toute la vie et était partisan d'une forme d'éducation permanente. « [...] l'instruction de l'homme doit être, comme autrefois le progrès dans la piété, tellement conçue et combinée qu'elle dure à peu près toute la vie » (*Capacité*, 337), écrivait-il. Il développa cependant des idées sur l'éducation de l'individu de sa naissance à l'âge de dix-huit ans en traçant un plan d'éducation séparé en deux phases très distinctes.

La première phase correspond à la période allant de la naissance jusqu'à l'âge de sept ou huit ans. Contrairement à d'autres socialistes contemporains, en particulier les fouriéristes, Proudhon s'est désintéressé de la petite enfance qu'il semble appréhender comme une période unique à laquelle il ne consacre que très peu de lignes dans son projet éducatif. L'éducation relève alors selon lui de la sphère privée et se déroule uniquement dans l'espace domestique familial. C'est la mère qui élève l'enfant sous l'autorité du père, au sein du foyer. Proudhon, dont le système politique exclut pourtant toute autorité extérieure ou supérieure aux individus, considère que l'autorité paternelle a sa place au sein de la famille. Selon lui elle « résulte de la faiblesse et de l'inexpérience de l'enfant, de l'affection du père qui le représente, de la responsabilité de ceux à qui le père a confié l'enfant » (*Justice*, II, 381). Les valeurs familiales que Proudhon défend et le rôle traditionnel qu'il réserve à la femme se trouvent ici confortés.

La deuxième période qui démarre lorsque les enfants ont sept ou huit ans est celle de l'éducation commune, sur laquelle le penseur a en revanche des vues extrêmement précises. À ce stade Proudhon met en place un système d'enseignement très complet et entièrement lié à la notion de travail qui occupe une place majeure dans son œuvre. Il préconise tout d'abord une première époque d'éducation *rudimentaire* ou d'*écolage* correspondant aux apprentissages de l'éducation primaire et

du collège de l'époque jusqu'à la quatrième. Cette éducation pouvait être dispensée à domicile, dans un établissement privé ou encore dans des écoles publiques contrôlées par les pères de famille. En effet, Proudhon se dit pour la liberté d'enseignement, « c'est-à-dire pour la liberté d'*enseigner* comme pour celle d'*être enseigné* ». Il rejette aussi bien l'enseignement « des ignorantins de l'Université que de ceux de l'Église » (*Cor.*, III, 286) et pense que les chefs de famille doivent pouvoir choisir le lieu où leurs enfants seront instruits et par qui.

L'éducation au travail

Le principal outil choisi par Proudhon pour rendre les hommes libres est l'éducation au travail. L'enseignement professionnel est l'instrument privilégié, à ses yeux, pour mettre en application la philosophie du travail qui était au cœur de sa pensée. L'organisation de ce type d'enseignement était pour lui le principal facteur d'égalité entre les individus et permettait de faire disparaître définitivement des esprits l'opposition entre le travail manuel et intellectuel. Par cette pédagogie, Proudhon espérait non seulement modifier l'organisation de la production et des rapports économiques mais aussi changer complètement la relation de l'homme avec son activité et avec son environnement. « Les conséquences d'une semblable pédagogie seraient incalculables, écrivait-il. Abstraction faite du résultat économique, elle modifierait profondément les âmes et changerait la face de l'humanité » (*Justice*, III, 90). La portée de l'éducation professionnelle dépassait donc largement celle d'une simple réorganisation rationnelle de l'enseignement. Son but était d'amener tout à la fois à la satisfaction des besoins, à l'épanouissement et à la liberté de l'individu. « L'idée de faire jouir le travailleur, en pleine civilisation, de l'indépendance édénique et des bienfaits du travail, par une éducation simultanée de l'intelligence et des organes, qui, le dotant de la totalité de l'industrie acquise, lui assurerait par là même la plénitude de sa liberté, cette idée est irréprochable assurément comme conception, et d'une portée immense » (*ibid.*, 89), soulignait le penseur.

L'éducation professionnelle consistait à faire connaître progressivement à l'enfant, parallèlement aux enseignements traditionnels, un maximum d'activités de tous les corps de métiers : « d'un côté, à faire parcourir à l'élève la série entière des exercices industriels [...] ; de l'autre, à dégager de ces exercices l'idée qui y est contenue, comme autrefois les éléments des sciences furent tirés des premiers engins de l'industrie » (*ibid.*, 86). La pensée devait partir de l'action, et non l'inverse. Ce principe visait à lier l'éducation de l'esprit et celle de la main en organisant la combinaison de l'instruction littéraire et scientifique avec l'instruction industrielle, par l'enseignement de plusieurs branches de l'industrie et de l'agriculture à la jeunesse. Dans ce système, l'atelier et l'école forment un tout pour devenir l'école-atelier. Les apprentissages intellectuels et manuels sont placés sur un pied d'égalité car ils sont mis à la portée de l'enfant « depuis les éléments les plus simples jusqu'aux constructions les plus compliquées » (*ibid.*, 88). C'est ce que Proudhon théorise et développe sous le terme d'*encyclopédie* ou *polytechnie de l'apprentissage*. L'enseignement qu'il préconisait, à la fois professionnel, littéraire et scientifique, était destiné à faire de l'individu un homme et un ouvrier complet. C'est ce caractère qui lui donnait sa dénomination d'éducation *intégrale*, expression empruntée à Fourier.

En organisant ce type d'éducation, Proudhon prenait position sur certaines grandes questions concernant l'enseignement et l'organisation du travail de son temps. Il dénonçait le fonctionnement cloisonné de l'école de l'époque, qui faisait se succéder la période de l'instruction puis de la formation professionnelle et de l'apprentissage en deux temps très distincts. Il prônait au contraire leur simultanéité. Ensuite, un des objectifs visés par l'enseignement polytechnique était d'abolir les préjugés sur les différentes professions, et en particulier sur l'infériorité du travail manuel, qu'il fallait réhabiliter à tout prix. Enfin, en organisant un système d'éducation professionnelle évolutif et préparant à de nombreuses branches d'activités, Proudhon se positionnait contre l'extrême parcellisation du travail de l'époque et contre la spécialisation des métiers. Selon lui, celle-ci limite l'homme, sa vie durant, à une toute petite connaissance de l'industrie humaine et à l'utilisation d'un nombre limité de ses facultés. L'enseignement professionnel qui permettait à l'enfant de connaître et d'apprendre un éventail très large de fonctions est destiné à lutter contre ce phénomène. « Au lieu de se renfermer dans une spécialité étroite, écrivait-il, l'éducation professionnelle comprend une série de travaux qui, par leur ensemble, tendent à faire de chaque élève un ouvrier complet »

(*Capacité*, 343). Son analyse s'accompagne aussi d'une critique de l'apprentissage qui porte, selon lui, sur une part beaucoup trop limitée de l'activité industrielle et gaspille la jeunesse des ouvriers, sans les rémunérer : « comme si l'exercice d'une fonction ainsi limitée devait épuiser toutes les forces de son intelligence, toutes les aptitudes de sa main, on a limité à l'apprentissage de cette parcelle l'éducation théorique et pratique du travailleur. Et pour cet apprentissage on a exigé du prolétaire, comme première mise de fonds, de longues années de service gratuit, la fleur de sa jeunesse, la crème de sa vigueur » (*Justice*, III, 83). « Le droit de l'apprenti est de tout connaître, de tout voir, de tout essayer » (*Création*, 409) écrivait-il dès 1843.

Proudhon affirmait lui-même avoir peu d'idées sur la pédagogie, mais il énonça quelques opinions sur le rôle des enseignants et sur l'enseignement mutuel qui lui tenait à cœur, comme à la plupart des premiers socialistes. Il est en effet élogieux à l'égard de l'« éducation libérale et fière que promettait la méthode de Lancaster » (*Justice*, II, 368). La défense des écoles mutuelles fut pour lui l'occasion, dans *De la justice dans la Révolution et dans l'Église*, d'attaquer les membres des écoles religieuses qui voulaient retirer « l'enfant, que retenait la censure de ses camarades, que stimulait si heureusement leur suffrage », des écoles mutuelles. Lui-même a fréquenté une école de ce type dans sa jeunesse et c'est l'aspect égalitaire, non élitiste, de ce système qui lui plaît. Parmi les écoliers dont il faisait partie, raconte-t-il, « nul d'entre eux n'aspirait à devenir président d'une démocratie ou chanter d'une Iliade : ils avaient l'air de petits citoyens » (*ibid.*). Mais dans ce système, c'est surtout la qualité de la relation de l'enseignant et des enseignés qui retient son attention. Il était convaincu, en effet, que « chez l'enfant, comme chez l'homme », les connaissances étaient « d'autant mieux reçues qu'elles arrivaient à l'âme de l'enfant sans le secours du maître, et par le frottement seul de ses camarades » (*ibid.*, 367) Proudhon, qui fréquenta le collège de Besançon comme externe, compare les agents de l'Université à des « préposés de la férule » (*Création*, 449) et critique durement le fonctionnement des études secondaires. Il a une conception précise de l'enseignant idéal, dont la fonction de guide dépasse largement celle qu'on lui attribue en général. Ce qui importe le plus à ses yeux n'est pas l'étendue de ses connaissances ou de ses savoirs mais la manière dont il joue son rôle dans la société : « Ces hommes ne sont pas des maîtres, ce sont des instituteurs du peuple, des *démagogues* ». Dans une note, il donne la définition suivante : « *Démagogue*, conducteur ou précepteur du peuple ; comme *pédagogue*, précepteur d'enfants ; *mystagogue*, maître des cérémonies sacrées » (*Cél. Dim.*, 90).

Proudhon, qui fut particulièrement misogyne dans ses écrits, a laissé peu d'indications sur le type d'éducation qu'il envisageait pour les filles. Dans ses différents ouvrages, il parle presque toujours des enfants, sans autre précision. Il préconise l'instruction « pour l'un et l'autre sexe » des individus de sept à dix-huit ans. Tout porte à penser qu'il intègre les filles à ses projets de polytechnie de l'apprentissage et de travail productif. Mais nulle part le penseur ne développe précisément le contenu de l'instruction primaire ou de l'éducation professionnelle féminine. Il fait seulement de rares allusions au statut de la jeune fille qui reste inférieur en toute circonstance à celui du jeune homme : « la femme, jusqu'à ce qu'elle soit épouse, précise-t-il par exemple, est *apprentie*, tout au plus *sous-maîtresse* ; à l'atelier, comme dans la famille, elle reste *mineure*, et ne fait point partie de la cité » (*Création*, 443).

L'enfant producteur

L'époque de l'*écolage* pour les enfants dure jusqu'à ce qu'ils soient en état de pourvoir seuls à leur instruction ultérieure et à leur subsistance. En effet, l'enfant commence à travailler vers l'âge de neuf ans, tout en s'instruisant et en se formant à différentes activités. Son enseignement continue jusqu'à ce qu'il maîtrise sa future profession. Sa participation à la production se fait de manière progressive, ce qui lui permet d'accéder petit à petit à son indépendance.

Proudhon s'est prononcé à de nombreuses reprises contre l'oppression des enfants par les patrons des manufactures et par les parents dans les ateliers familiaux. Son système est destiné à ne plus les abandonner à l'exploitation de leurs familles, ou ce qui est pire selon lui, aux spéculateurs de l'industrie. Au contraire, le travail tel qu'il le conçoit est le principal facteur d'épanouissement de l'individu et c'est par là que l'homme se réalise. Le fait de faire travailler l'enfant s'appuie aussi sur une idée récurrente chez de nombreux socialistes, selon laquelle il faut mettre à profit la force

productive des enfants. Il considère que la mauvaise organisation du travail des jeunes signifie que leur force est perdue. Il faut au contraire absolument en tirer partie pour leur bien et pour celui de la société.

Surtout le travail enfantin est fondamental dans le système de Proudhon parce qu'il lui permet de résoudre un problème de la plus haute importance : l'organisation de l'enseignement du peuple. Il considérait que l'enseignement gratuit et obligatoire n'était pas réalisable. Ce n'était pas tant l'idée d'obligation qu'il récusait – bien qu'il soit hostile à cette notion qu'il considérait comme la preuve d'un certain despotisme d'État – que celle de gratuité. Selon lui il y avait, sur une population française de 40 millions de personnes, 8 millions d'enfants de sept à dix-huit ans appelés à fréquenter l'école et le coût de leur scolarité s'élevait à mille six cents millions de francs, correspondant aux frais d'écolage, de nourriture et d'apprentissage. Il constate que si l'instruction est normalement payée par l'État, les communes, la bienfaisance publique, les familles et enfin par les enfants eux-mêmes, le moindre dysfonctionnement dans cette chaîne entraîne à la fois un déficit dans le budget et, *in fine*, l'ignorance de la jeunesse. Par ailleurs, ce sont surtout les parents et les enfants qui supportent le fardeau représenté par les frais de l'école : les premiers par toutes les avances qu'ils procurent à leurs enfants, les seconds par leur travail pendant leur apprentissage. À ses yeux la prise en charge par l'État de l'éducation de tous les enfants du peuple n'est tout simplement pas possible, car elle est trop coûteuse. Cette question est pourtant primordiale et décisive, car elle conditionne la mise en place d'un véritable système d'enseignement universel. Proudhon va donc développer l'idée que les enfants devaient eux-mêmes prendre en charge les frais de leur propre éducation, sans pour autant prétendre à aucune innovation, puisqu'il compare ses propositions à ce qui se pratique depuis toujours dans le monde paysan. Lui-même a été bouvier dans son enfance, de l'âge de sept ans à douze ans.

L'éducation dans son système est garantie par le père jusqu'à ce que l'enfant ait neuf ans. En effet, le mutuellisme signifie que chaque adulte a du travail, et donc tout chef de famille est en mesure de payer les frais d'éducation de son enfant depuis sa naissance jusqu'à cet âge. Puis celui-ci, si tel est aussi le désir de ses parents, devient lui-même producteur et pourvoit à ses propres frais. Dans les écoles de l'État, « les jeunes gens, à partir de la neuvième année et même plus tôt, étant astreints à un travail manuel, utile et productif, les frais d'éducation doivent être couverts et au delà, par le produit des élèves » (*Capacité*, 342) écrit-il. Concrètement, c'est le gouvernement qui organise de grands travaux à faire exécuter par les jeunes dans tous les domaines de l'industrie et de l'agriculture. Il s'appuie pour cela sur les associations ouvrières qui ont un rôle important à jouer dans ce système, comme foyers de production et foyers d'enseignement. C'est donc le produit du travail des enfants de neuf ans et plus, à raison de trois cents jours de travail par an, qui permet d'organiser intégralement, sans que l'État n'intervienne dans les dépenses, l'éducation des huit millions d'enfants en âge d'être scolarisés. De plus, le gouvernement, dans le cadre des grands travaux organisés pour la jeunesse, doit, une fois les dépenses acquittées, « distribuer le surplus aux élèves, à titre de salaire, proportionnellement à la capacité et aux services de chacun » (*ibid.*, 343). Si l'enfant travaille à partir de sa neuvième année, il n'est rémunéré qu'à partir de son adolescence. Pour Proudhon c'est donc l'organisation du travail qui garantit son éducation, car il est en mesure de couvrir lui-même ses dépenses et rien ne fait alors obstacle à l'instruction de l'enfance. C'est en intégrant la force économique de l'enfant comme paramètre de son organisation sociale qu'il résout le problème de l'éducation universelle. Dans ce cadre, Proudhon met en place un rapport contractuel entre l'enfant et la collectivité et fait preuve ici d'une certaine modernité. En effet, le jeune travaille hors de l'espace domestique et ses gains lui reviennent directement. Le fait qu'en pleine époque de puissance paternelle, l'enfant soit le principal bénéficiaire de son labeur en dehors de l'intervention parentale constitue dans une certaine mesure une avancée dans l'idée de faire de lui un être social autonome.

Les positions conservatrices de Proudhon sur la famille, en particulier sur la femme, ont vraisemblablement influencé son manque d'intérêt pour l'éducation des jeunes enfants qui faisaient pourtant, au XIX^e siècle, l'objet d'une attention grandissante. En revanche, son projet d'enseignement lié au travail a beaucoup influencé un grand nombre d'ouvriers qui ont diffusé ses

idées sur l'enseignement professionnel, en particulier en les validant dans le cadre des différents congrès de la Première Internationale dans les années 1860 et 1870. Mais c'est sa volonté puissante de mettre en place un véritable système d'enseignement populaire et de qualité, égalitaire et universel, qui s'inscrit pleinement dans l'évolution des mentalités de l'époque à l'égard de l'enfance.

Nathalie Brémand

Renvois : Dignité, Famille, Femme, Peuple.